

PASCALE ROBERT-DIARD

[Avertissement au lecteur.
Pour le bonheur aussi,
certains sont plus doués que d'autres.]

C'était en mai, au Parc des expositions de Marseille, exceptionnellement aménagé en tribunal correctionnel pour juger les dirigeants de la société de fabrication de prothèses mammaires PIP, une affaire hors norme de santé publique. L'heure était à la défense. M^e Christophe Bass, l'un des avocats des cinq prévenus, demande au tribunal l'autorisation de laisser plaider un stagiaire de son cabinet, qui n'a pas encore prêté serment et ne porte pas la robe. La présidente donne son accord et l'élève avocat, costume noir, chemise blanche, cravate sombre, s'approche de la barre. La belle voix grave d'un homme mûr s'élève dans la salle, le regard, d'abord rivé aux feuillets disposés sur le pupitre, se redresse, le rythme s'installe, la voix gonfle, un silence attentif lui fait accueil, les mots portent. La phrase – « *Je ne suis pas encore complètement avocat, mais je suis ingénieur en physique théorique et j'ai travaillé près de trente ans dans le monde de l'entreprise* » – est glissée au détour d'une démonstration juridique convaincante et limpide. Les trois juges dévisagent l'orateur, la curiosité le cède à l'étonnement, l'étonnement à l'intérêt, la prise de notes dit l'hommage. Quand le stagiaire rejoint sa place, des bancs de la défense comme de ceux de la partie adverse se lèvent ses futurs confrères pour le congratuler, bluffés.

On a saisi François Mazon, 54 ans, à ce moment précis, éphémère et précieux, de son entre-deux-vies. Hier, il était dans la catégorie des PDG à très haute responsabilité et très haut salaire. Demain, il compte peut-être parmi les plaideurs réputés.



SANDRINE EXPILLY POUR « LE MONDE »

Dans l'entre-deux-vies

Des gens heureux 5/6 François Mazon nourrissait une passion, devenir avocat. Cet ancien grand patron va prêter serment en septembre, à 54 ans

Là, il appartient à l'espèce particulière de ceux qui ont décidé de changer de vie. Pas un de ces changements radicaux qui fascinent mais tiennent à distance tant ils semblent inaccessibles. Non, juste le pas de côté, celui que l'on pourrait sentir à sa portée et que pour mille et une raisons on ne fait pas.

L'idée l'accompagnait depuis longtemps. Disons qu'elle faisait partie de la panoplie chic de celui qui a déjà beaucoup. Comme un beau livre ou un objet rare sur la table du salon, elle était une de ces marques de bon goût jetées dans la conversation entre amis autour d'un verre de grand vin, devant un feu de cheminée, au bar d'un club sportif ou au bord d'une piscine. « *Ma vraie passion, ce serait d'être avocat* », disait-il. Il la nourrissait en poussant de temps en temps la porte des cours d'assises et des tribunaux correctionnels du Palais de justice de Paris pour s'asseoir dans le public. « *Ce monde me fascinait. C'était mon lien avec une société que je ne connaissais pas.* » Un jour, un de ses amis néerlandais lui lance : « *Arrête de nous parler de ton histoire d'avocat. Fais-le !* » François Mazon s'est senti un peu piqué. « *J'étais arrivé au bout de mon métier de dirigeant d'entreprise. J'étais sans doute un peu à contre-emploi, à la fin. Et je ressentais une vraie angoisse à l'idée que j'allais passer ma vie à vendre des grands projets informatiques.* »

Ce fils de bonne famille avait déjà son content d'ambitions rassasiées. Des études brillantes – Centrale et Sciences Po Paris –, une expérience professionnelle de trois ans au Japon, une ascension rapide au sein de la société Capgemini dont il

était devenu au bout de quinze ans le directeur général France. Un milliard d'euros de chiffre d'affaires, 10 000 salariés, des revenus à l'avenant. Il y avait bien eu cette parenthèse d'une année sabbatique, en 2003, décidée après le pilotage d'un plan social qui l'avait laissé sur le flanc.

François Mazon prend le temps de descendre le Mékong en famille avec ses trois enfants, voyage de Moscou à Pékin à bord du Transsibérien, s'essaie péniblement à jouer des airs de Neil Young à la guitare. Il y manque l'essentiel, le frisson de la prise de risques, le défi intellectuel. « *En fait, dès que j'ai quitté Capgemini, j'ai été contacté*

« *Le bonheur, c'est de savoir saisir les opportunités. (...) Cette fois, ce sont mes tripes. Je suis le plus proche possible de ce qui me fait vibrer* »

« *par une autre société. J'ai accepté, un peu par faiblesse. Du coup, je savais dès le départ que mes arrières étaient assurés. Je ne me suis pas mis en déséquilibre.* » A son retour, il retrouve les bureaux à moquette épaisse, les secrétaires qui s'occupent de tout, les nombres à nombreux zéros qui s'alignent en bas du bulletin de salaire. Il manque toujours quelque chose.

Le métier d'avocat, il le découvre d'abord en qualité de client le jour où il reçoit l'appel d'un policier de la brigade financière qui souhaite le voir. « *Très bien, je vais regarder cela avec ma secrétaire. –*

Non, Monsieur, c'est tel jour à telle heure », lui répond sèchement son interlocuteur. Arrivé au siège de la brigade financière, le « Château-des-Rentiers » à Paris, François Mazon apprend qu'il est entendu sous le régime de la garde à vue. Le juge d'instruction Philippe Courroye enquête alors sur une affaire de délit de favoritisme dont la société Capgemini est soupçonnée.

François Mazon est convoqué en qualité d'ancien dirigeant. On lui enlève lacets et ceinture, il est placé quelques heures en cellule et subit un interrogatoire assez tendu. L'affaire n'aura pas de suite judiciaire – un non-lieu est prononcé quelques mois plus tard –, mais auprès de son avocat, M^e Thibault de Montbrial, le chef d'entreprise se passionne pour le fonctionnement judiciaire, le droit pénal, son esprit scientifique est à l'aise avec le raisonnement juridique.

Les deux hommes sympathisent, se revoient de temps à autre. Au cours d'un déjeuner, François Mazon annonce à Thibault de Montbrial qu'il veut devenir avocat. « *Franchement, je n'y ai pas cru. Je me suis dit que c'était un caprice de "midlife crisis" et que ça n'irait pas loin* », raconte son ancien conseil.

Mais cette fois-ci, l'envie de changer est vraiment là. François Mazon négocie ses indemnités de départ, décide en famille de mettre le cap vers le Sud « *pour la lumière* », s'installe à Marseille et s'inscrit en septembre 2009 à la faculté d'Aix-en-Provence, en première année de master de droit. Il a tout juste 50 ans. Assis dans l'amphithéâtre au milieu d'étudiants qui pourraient être ses enfants, le doute l'étreint. « *J'abordais des matières, le droit, la procé-*

dure pénale, auxquelles je ne connaissais rien. Surtout, à mon âge, je n'avais pas le droit à l'erreur. Quatre ans d'études, c'est un investissement temps vraiment long. Ça oblige. » L'amour-propre en prend un coup, aussi. « *J'ai récolté un 2/20, je n'avais jamais eu ça de ma vie !* »

Ce pur produit de la sélection, des classes préparatoires et des grandes écoles à la française, qui regardait jusque-là avec condescendance l'université, est impressionné. « *Je découvrais un univers avec une vraie richesse intellectuelle et une très grande exigence* », dit-il. Il l'écrit dans une tribune enthousiaste publiée dans *Les Echos* en juillet 2010 – « *Pourquoi j'ai aimé l'université !* » – qui lui vaut d'être remarqué par la ministre de l'enseignement supérieur de l'époque, Valérie Pécresse, et de participer pendant un an au comité d'évaluation de la loi sur l'autonomie des universités, tout en poursuivant sa vie d'étudiant heureux.

Aux travaux dirigés succèdent les stages, auprès d'un juge d'instruction à Paris, au parquet de Marseille puis au cabinet de l'avocat Christophe Bass, qui avait été son professeur. Auprès de ce maître réputé de procédure pénale, de cinq ans son cadet, François Mazon découvre le quotidien du métier. Les matinées au parloir de la prison des Baumettes, les heures passées à plancher sur la jurisprudence et sur les dossiers. « *Quand on dirige une société, on est un peu comme un ministre, on a beaucoup de collaborateurs. L'avocat, c'est lui qui fait, qui gagne ou qui perd. Il y a un côté artisanal qui m'attire.* » Surtout, il y a l'audience. « *Comme dirigeant d'entreprise, j'ai très souvent pris la*

parole en public, j'ai toujours aimé cela, mais ça n'a rien à voir. Il y a quelqu'un derrière vous, un souffle sur vos épaules. Vous vous sentez utile. Le chef d'entreprise n'a pas souvent ce sentiment. » Il pressent que son parcours le mènera davantage à plaider pour le col blanc mis en examen que pour le détenu de droit commun. Mais il sait aussi qu'il ne doit pas passer à côté du dossier qui fait le vrai pénaliste et le mystère fascinant des cours d'assises, « *celui de la vie qui bascule, du criminel d'occasion* ».

En septembre, François Mazon prètera serment. Son stage et les quatre semaines d'audience du procès PIP ont convaincu Christophe Bass et un autre avocat pénaliste, M^e Jean Boudot, de lui proposer de monter un cabinet commun. « *Le bonheur, c'est de savoir saisir les opportunités. Je pense que ma vraie vie est là. Dirigeant d'entreprise, c'était davantage un statut, une image de la réussite. Cette fois, ce sont mes tripes. Je suis le plus proche possible de ce qui me fait vibrer.* »

Ses futurs confrères songeaient à offrir à leur aîné en âge une robe qui s'était déjà frottée au bois des bancs de prétoires. François Mazon la préfère toute neuve, à l'image de ce qu'il ressent. « *Quand on vieillit, l'horizon se referme. Pour moi, il s'ouvre. Et je peux me dire que j'ai vingt-cinq ans d'espérance de vie professionnelle devant moi. C'est exaltant !* » Et puis – pourquoi s'en cacherait-il ? – la certitude intime d'être un homme heureux se lit aussi dans les regards parfois teintés de mélancolie ou d'envie que portent sur lui ceux qui rêvent de changer de vie. Rêvent. ■

Prochain article : les filles de l'air